



**Arrêté proclamant les listes candidates aux élections des représentants étudiants au conseil
d'administration du Crous d'Aix-Marseille Avignon**

**LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS**

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 et suivants et R.822-2, R.822-12-1 et suivants ;
- Vu le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficultés grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;
- Vu l'arrêté ministériel du 23 octobre 2025 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- Vu la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 novembre 2025 précisant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- Vu l'arrêté du recteur de la région académique Provence-Alpes Côte d'Azur du 19 septembre 2025 portant délégations de signature, notamment au recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ;
- Vu l'arrêté du recteur de région académique Provence-Alpes Côte d'Azur du 18 novembre 2025 portant création de la commission électorale aux élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Crous d'Aix-Marseille Avignon ;
- Vu l'arrêté du recteur de région académique Provence-Alpes Côte d'Azur du 28 novembre 2025 fixant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Crous d'Aix-Marseille Avignon ;
- Vu l'arrêté du recteur de région académique Provence-Alpes Côte d'Azur du 14 janvier 2026 fixant la liste électorale relative à l'élection des représentants étudiants aux conseils d'administration du Crous d'Aix-Marseille Avignon ;
- Vu les formulaires de dépôt de listes et les récépissés de validité de liste de candidats aux élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Crous d'Aix-Marseille Avignon ;
- Vu l'avis de la commission électorale réunie le 14 janvier 2026.

ARRÊTE

Article 1

Les listes valides de candidats pour les élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Crous d'Aix-Marseille Avignon organisées du mardi 3 février au jeudi 5 février 2026 par voie électronique, sont les suivantes (par ordre défini lors de la commission électorale) :

- Liste Internationale étudiante – féministe, populaire, antiraciste et écologiste
 - Mme Chiraz CHERMAT, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Marseille
 - M. Marvin ZAEGEL, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Marseille
 - Mme Lisa PAQUELET, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Benjamin DE LA HERA, inscrit à Aix-Marseille Université, ECONOMIE ET GESTION (Aix-Ferry)
 - Mme Laura COUZON, inscrite à Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine – Timone)
 - M. Maxence PECOT PERRET, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences du sport (Marseille Luminy)
 - Mme Aurélie PETRY, inscrite à Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine – Timone)
 - M. Théo TOSI, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille- Château Gombert)
 - Mme Giulia CIGLIONA, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Jules PLASSARD, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Marseille
 - Mme Ilyana ABIDELLI, inscrite à Aix-Marseille Université, IMPGT Aix-en-Provence
 - M. Grisha MKRTCHYAN, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - Mme Lana BARRIOL, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Yanis ZELMAT, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Marseille

- Liste le poing levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes contre la précarité, l'extrême droite, le génocide à Gaza
 - Mme Noah CISSE FELIPE, inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Valentin PESQUIE, inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - Mme Alexia CHASSAUD-PIERRISNARD, inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Samuel RAMOS, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille Luminy)
 - Mme Anna POUQUET, inscrite à Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine Timone)
 - M. Nam MAHDJOUR—LARRIVEN, inscrit à Aix-Marseille Université, Economie et Gestion (Marseille Colbert)
 - Mme Saphia AÏT OUARABI, inscrite à Aix-Marseille Université, Economie et Gestion (Aix-Ferry)
 - M. Timothy SIRIEYS, inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - Mme Valentina ULANIO, inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Deyan ALEKSICH, inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - Mme Hyacinthe MATHIEU, inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Hany KHALIL, inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - Mme Mélissa RAOULT, inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Hugo CHAUVET, inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence

- Liste Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tou-te-s (UNEF, Coordo, RS)
 - Mme Bineta NDOYE, inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Bacary SANOKHO, inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - Mme Khadiata DIALLO, inscrite à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Jérôme)
 - M. Koffi ATHILEY, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Charles)
 - Mme Houlye Samba KANE, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Marseille
 - M. Abakar Abdoumi ALI, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Charles)
 - Mme Tchilalo KOLOU, inscrit à Aix-Marseille Université, Observatoire des Sciences de l'Univers – Pythéas
 - M. Jordano DAZOGBO, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Charles)

- Mme Imane EL HEDDARI, inscrit à Aix-Marseille Université, Ecole Centrale de Marseille
 - M. Serigne FALL, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Charles)
 - Mme Blandine LIPONGUI, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Charles)
 - M. Mohamed Sou-Hill KHLAIFI, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Charles)
 - Mme Loubna MOHAMMADINE, inscrite à Aix-Marseille Université, Ecole Centrale de Marseille
 - M. Ibtissam M'SOILI ABDOU, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Charles)
- Liste Union Etudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toutes !
 - M. Younes DUFRESNE, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - Mme Shaïa BARANGER, inscrite à Avignon Université, Sciences humaines et sociales
 - M. Robert CHAPPERON, inscrit à Avignon Université, Arts, Lettres et Langues
 - Mme Oriane STRUB-CURA, inscrite à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille Luminy)
 - M. Raphaël PERINET, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Marseille
 - Mme Sabrine OUAHHABI, inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Laurent BADIE BARTHES, inscrit à Aix-Marseille Université, IEP Aix-en-Provence
 - Mme Sirem BOUROUBI, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Mathis RUIZ, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - Mme Lina JAMMOT, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Ayoub LAICHE, inscrit à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Charles)
 - Mme Giulia KANTARJIAN, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Mehdi REYNIER, inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - Mme Estelle DIAZ, inscrite à Aix-Marseille Université, Sciences (Marseille St Charles)
- Liste Bouge ton Crous avec la FAMI, IAA et tes Assos
 - M. Sacha GAL, inscrit à Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine Timone)
 - Mme Lalie GAILLARD, inscrite à Avignon Université, CPSN
 - M. Maxence TAMINIAUX, inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - Mme Sarah TOURÉ, inscrite à Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine Timone)
 - M. Esteban BOCKHORN, inscrit à Avignon Université, CPSN
 - Mme Margot SANCHEZ, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Hugo ADAM, inscrit à Aix-Marseille Université, Pharmacie
 - Mme Amel NAAK, inscrit à Avignon Université, CERI
 - M. Antoine RÉ, inscrit à Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine Timone)
 - Mme Ambre PUEL, inscrite à Avignon Université, CPSN
 - M. Florent POTART, inscrit à Aix-Marseille Université, IAE
 - Mme Camélia OUKASSI, inscrite à Aix-Marseille Université, Pharmacie
 - M. Eliott PAMPHILE, Avignon Université, Agrosociences, Environnement et Santé
 - Mme Aïnhua POUGET, inscrite à Aix-Marseille Université, Sciences du sport (Marseille Luminy)
- Liste UNI : pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiante et la défense de nos prépas, IUT, BTS et grandes écoles
 - M. Alban VINCENTELLI, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - Mme Alexandra LECLER, inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Rémi GUILLAUME, inscrit à Avignon Université, ICPSN
 - Mme Camille BAYO-ROUSSET, inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence

- M. Anthony RAYNAUD, inscrit à Aix-Marseille Université, IEP Aix-en-Provence
 - Mme Marjolaine PUY, inscrite à Aix-Marseille Université, Sciences Aix-en-Provence
 - M. Clément BERTAGNA, inscrit à Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine Timone)
 - Mme Noémie CASTINETTI, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Jérôme MARTIN, inscrit à Aix-Marseille Université, IUT Aix-en-Provence
 - Mme Angeline ALONZA, inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Louis BALY, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - Mme Clémentine MONTEILH, inscrite à Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine Timone)
 - M. Louis LESSELINGUE, inscrit à Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine Timone)
 - Mme Olivie ISANDRE, inscrite à Aix-Marseille Université, Economie et Gestion (Aix-Ferry)
- Liste La Cocarde Étudiante, l'Alternative patriote
 - M. Marlone SENATORE--GOURIO inscrit à Aix-Marseille Université, IEP Aix-en-Provence
 - Mme Rachel SUBIRANA inscrite à Avignon Université - Service de formation Tout au Long de la Vie
 - M. Adrien CANDOTTO inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - Mme Callista GUACCI inscrite à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Loys MARCOVICH inscrit à Avignon Université, CPSN
 - Mme Teodora IVANOVA inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - M. Matisse ROYER-HERAULT Aix-Marseille Université, SMPM (Médecine Timone)
 - Mme Marharyta RESHCENKO Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Victor VAN VEEN inscrit à Aix-Marseille Université, ALLSH Aix-en-Provence
 - Mme Manon CHASTAGNER inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Mathieu KAPRIELIAN, inscrit à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - Mme Lorraine LANGARD inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence
 - M. Luka MADURAUD-POPLAWEC inscrit à Aix-Marseille Université, IEP Aix-en-Provence
 - Mme Loélia BLAZY inscrite à Aix-Marseille Université, FDSP Aix-en-Provence

Chaque liste reste valide sous réserve du maintien de l'ensemble des candidats inscrits sur la liste de candidature.

Article 2

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Crous d'Aix-Marseille Avignon et affiché dans ses locaux.

Article 3

Le Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Aix-Marseille Avignon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 15 janvier 2026

**Pour le recteur de région académique
et par délégation,
le recteur délégué pour l'enseignement supérieur,
la recherche et l'innovation**



Khaled BOUABDALLAH

Le présent acte peut être contesté, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, dans les conditions prévues à l'article R.421-1 du code de justice administrative par un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.